## **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 20/06/2024

ID: 974-249740101-20240606-2024\_037\_BC\_10-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU - TROIS BASSINS - SAINT PAUL LE PORT - LA POSSESSION

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

## Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice

: 15 L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 16 h 00, le

Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la

Nombre de présents : 12 Nombre de représentés : 2

présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

#### **OBJET**

AFFAIRE N°2024 037 BC 10 Attribution de la subvention du Territoire de l'Ouest pour l'organisation de "La journée de la mer" par le Cluster Maritime

# **ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants: 14

## **ETAIT ABSENT(E):**

NOTA:

Mme Huguette BELLO

Le Président certifie que :

# **ETAIENT REPRESENTE(E)S:**

- la convocation a été faite le : 28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le

10/06/2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

#### **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 974-249740101-20240606-2024\_037\_BC\_10-DE

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024**

# <u>AFFAIRE N°2024 037 BC 10</u>: ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DU TERRITOIRE DE L'OUEST POUR L'ORGANISATION DE "LA JOURNÉE DE LA MER" PAR LE CLUSTER MARITIME

#### Le Président de séance expose :

Dans le cadre de sa « Stratégie du projet de territoire - Ouest 2040 », le Territoire de l'Ouest a exprimé son ambition d'asseoir sa stratégie économique en consolidant les activités industrialo-portuaires et le tourisme autour de l'économie bleue.

Le Cluster Maritime de La Réunion est l'association de soutien au développement de l'économie bleue à La Réunion. En 2024, elle est représentée par 45 entreprises et groupements d'entreprises adhérents, tous issus des filières maritimes et des activités connexes.

L'objectif de l'association est de réaliser ou de participer aux actions prioritaires par le soutien à l'économie bleue, comme l'attractivité des métiers et des formations maritimes, le soutien à la réalisation de projets structurants, le suivi d'études prospectives...

Dans sa mission d'attractivité et de connaissance des métiers du maritime, le Cluster Maritime organise depuis sa création la « Journée de la Mer ».

L'année dernière, comme en 2022, cet événement a été couronné de succès puisqu'il aura permis de réunir plus de 5 000 participants, 45 exposants, des animations, des visites de navires, des balades en mer ...

En 2024, pour la 10<sup>ème</sup> édition, la « Journée de la Mer » se déroulera le samedi 15 juin 2024, au sein de la darse militaire de la Pointe des Galets au port Ouest, et sera intégrée dans le cadre plus large du Festival de l'Océan.

Il est proposé de soutenir cette action et de répondre favorablement à la demande de cofinancement que le Cluster Maritime a adressé par courriel au Territoire de l'Ouest en date du 23 février 2024 pour une aide financière à hauteur de 2 197,71 € (1 970,50 € en 2023).

## **Objectifs**:

Le Cluster Maritime se propose de conforter la renommée de l'événementiel en prévoyant outre des visites de navires, des animations, des stands, de la restauration, une scène plus grande pour accueillir les personnalités pendant les discours officiels, pour l'installation de tables rondes autour de l'attractivité et la féminisation des métiers et pour organiser un petit concert en fin de journée pour fêter la 10<sup>eme</sup> édition du Festival de l'Océan.

# **Description**:

- présentation des métiers et des activités maritimes avec stands installés sur le quai,
- visites de frégates militaires
- visites de navires de la marine nationale,
- visite de l'Osiris II,
- visite du port Est en bus,

- sortie en mer,

- activités nautiques,

- activités pour les enfants,

- campus cétacés mobile par globice,
- démonstration de sauvetage en mer,
- dégustation de produits de la mer,
- restaurations,
- animations musicales.

## Partenariat proposé pour l'organisation de l'événementiel 2024 :

Le Territoire de l'Ouest souhaite participer à la réalisation de la « Journée de la Mer ». L'enveloppe totale prévue à cet effet est de 2 197,71€.

# *<u>Indicateurs de réalisation pour 2024</u>*:

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

- Nombre de participants,
- Retombée médiatique (nombre d'article de presse),
- Participation des personnalités et élus en lien avec l'économie Bleue,
- Nombre de stands,
- Nombre de visites de navires.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/03/2024.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- ATTRIBUER une subvention à l'association Cluster Maritime pour un montant maximum de 2 197,71 € au titre de l'année 2024 ;
- AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance **Emmanuel SERAPHIN** Président

Publié le

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024

ID: 974-249740101-20240606-2024\_037\_BC\_10-DE